

Cadre réservé au club :

Dossier complet

Règlement : Espèces

Chèque n°

Pass Sport n°



Fiche d'inscription JEUNES – Saison 2023 / 2024

Club de badminton

Contact : badalannbadalann@gmail.com ou 06 08 94 48 01

Site web : www.badalann.fr

Informations relatives à l'adhérent :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F H

Courriel (si différents de celles des parents) :

Adhésion jeunes – 16 ans (né(e) entre 2008 et 2012) : 75 € (**créneau jeune uniquement, le jeudi de 18h30 à 20h00, salle Gorrekear**)

Adhésion jeunes + 16 ans (né(e) en 2007 et avant) : 75 € (**créneaux adultes, le lundi à Mézéozen de 20h15 à 23h00 et le jeudi de 18h30 à 20h00, salle Gorrekear**)

(L'adhésion comprend l'affiliation à l'UFOLEP, permettant la participation aux tournois et aux championnats UFOLEP jeunes).

Pratique sportive

Le badminton étant un sport qui sollicite fortement les articulations, les capacités cardiaques et respiratoires, nous demandons **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton en loisir et en compétition de moins de 3 ans.**

Nouvelle inscription : je fournis un certificat médical de non contre-indication en date du/...../.....

Renouvellement : j'ai déjà fourni un certificat médical de non-contre-indication en septembre 2021 ou en 2022 et je satisfais pleinement au questionnaire de santé (toutes mes réponses sont négatives). Je n'ai rien de plus à fournir.

Renouvellement : mon certificat est périmé ou j'ai répondu positivement à l'une ou plusieurs des questions, je fournis un certificat médical de non contre-indication en date du/..../....

*Le dossier est considéré complet à la réception de l'ensemble des pièces demandées (Feuille d'inscription, cotisation, le certificat médical le cas échéant, la fiche UFOLEP (pour les nouveaux inscrits). **La date limite est fixée au 5 octobre 2023. Au-delà, l'accès aux terrains pourra vous être refusé.***

Coordonnées des représentants légaux :

	Parent 1	Parent 2
Nom/prénom		
Adresse		
Téléphone		
Courriel :		

Cadre réservé au club :

Dossier complet

Règlement : Espèces

Chèque n°

Pass Sport n°

Règlement intérieur :

BADALANN est une association "loi 1901" à but non lucratif. Elle est gérée par des bénévoles.

Le but de l'association est de faire découvrir et pratiquer le badminton en loisir ou en compétition à ses adhérents. L'association est affiliée à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) dont la devise est : **le jeu prime sur l'enjeu.**

Pour ce faire, chaque adhérent s'engage à respecter les règles du jeu, les adversaires, partenaires, arbitres, le matériel... La participation aux entraînements nécessite **une tenue appropriée** (tenue de sport et des chaussures de salle). Les horaires de début et fin de cours doivent être respectés ainsi que les consignes de sécurité et de discipline données par les encadrants. Le non-respect de ces consignes pourra **entraîner une exclusion temporaire voire définitive de la session.**

Les adhérents du club peuvent inviter sous leur responsabilité, un ou deux membres de leur famille (parents, frères, sœurs), sur les créneaux adultes des vacances scolaires, afin de partager un moment de badminton badminton (se référer à la communication interne du club). Compte tenu du caractère exceptionnel de ce mode de fonctionnement, la responsabilité civile du club ne sera pas engagée en cas d'accident corporel survenant à l'un des invités. Il incombe à celui-ci d'être vigilant sur ses capacités physiques pour la pratique du badminton et de respecter les conseils donnés par les bénévoles présents

J'ai lu et j'accepte

Autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans au 01.09.2023 :

Je soussigné(e), M. ou Mme :

agissant en qualité de père ou mère ou responsable de l'enfant :

- Autorise mon enfant à participer aux activités du Club de Badminton à Lannilis y compris les déplacements lors des manifestations organisées par d'autres clubs de badminton.
- Autorise les responsables du club présents sur le créneau à laisser partir mon enfant seul à la fin des cours. Les trajets de mon enfant seront sous ma responsabilité. Sinon il quittera la salle uniquement en ma compagnie.
- Autorise les responsables du club ou les services de secours à prendre, en cas d'urgence, toutes les décisions de transport, d'hospitalisation ou d'interventions chirurgicales nécessitées par l'état de santé de l'enfant.
- Autorise le club de badminton de Lannilis à prendre ou faire prendre des photos (individuelles ou de groupe) puis à les faire éventuellement paraître dans la presse et les sites liés à la pratique du badminton afin de témoigner de l'activité de l'association.
- Reconnaît que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur ci-dessus.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, cette fiche est individuelle et nominative. Les informations resteront confidentielles, en dehors du cadre de l'objet du club. Vous disposez d'un droit de rectification auprès du secrétariat du club.

Date et signature :